

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 DÉCEMBRE

LES EMBARRAS DU PRÉSIDENT CARNOT

Le nouveau Président interroge successivement tous les chefs des coteries républicaines.

Chacun chante son air, à part. On ne peut pas dire que cela fasse précisément un concert.

Chantés ensemble, ces airs produiraient une épouvantable cacophonie. Jugez-en plutôt :

Coterie des modérés. — Nous sommes profondément républicains et profondément conservateurs.

Coterie de l'union républicaine. — Il faut avant tout un pouvoir fort et homogène.

Coterie de la gauche républicaine. — La concentration n'est possible que par nous.

Coterie de la gauche radicale. — Le Président ne doit pas oublier que nous sommes ses premiers électeurs.

Coterie de l'extrême gauche. — Il y a assez longtemps que nous attendons notre tour.

On dit que le président Carnot est fort embarrassé pour prendre une décision.

On serait embarrassé à moins. Les modérés lui donnent de bons conseils.

Les opportunistes voudraient bien le mettre dans leurs intérêts.

Ceux qui parlent de concentration la comprennent à leur manière.

Les radicaux montrent les dents. Et les intransigeants prétendent ne pas être mis de côté.

Hélas ! à qui donner la pomme, c'est-à-dire la mission de former un cabinet ?

Si M. Carnot va trop à gauche pour choisir un président du conseil, le cabinet risque d'échouer avant de s'être constitué.

S'il va trop du côté des modérés, ce sera la même chose.

Et, s'il se décide, comme c'est probable, à tâtonner dans ce qu'on appelle le juste milieu, il trouvera un de ces cabinets provi-

soires, comme nous en avons tant vu passer depuis la démission si digne du maréchal de Mac-Mahon, c'est-à-dire un cabinet qui n'aura pas plus de chance de durée que le cabinet Rouvier.

En somme, la crise ministérielle est, dans la situation actuelle, une crise endémique, c'est-à-dire toujours ouverte.

Et le président Carnot, avec la meilleure volonté du monde, ne peut pas faire que les divisions de la Chambre deviennent la concentration.

Il n'y a pas de remède qui puisse modifier cet état de choses, à moins que ce ne soit la dissolution.

LA CRISE

M. Sadi Carnot continue de prendre ses notes. Il appelle, il écoute et il congédie ; et la crise dure toujours.

Mercredi, 4 h. 30, soir.

Le bruit se confirme que M. Fallières serait chargé de la formation du nouveau ministère. Il est très officiel à cette heure qu'il a reçu des offres dans ce sens ; mais on ne connaît pas encore sa réponse.

Voici comment il ferait la répartition des portefeuilles :

Présidence du conseil, Fallières ; intérieur, Sarrasin ; guerre, Ferron ; instruction publique, Spuller ; marine, Barbey ; affaires étrangères, Flourens ; travaux publics, Bihaut ; agriculture, Develle ; finances, Tirard.

Ce serait le ministère Rouvier sans Rouvier, malgré ce qu'on avait laissé prévoir sur son maintien aux finances.

Il n'y a encore rien d'officiel, mais déjà les radicaux manifestent de l'aigreur.

En apprenant la nouvelle, M. Clémenceau a laissé voir un vif mécontentement se traduisant en ces termes :

« Carnot débute dans la carrière ; quand nous lui aurons montré, par quelques manœuvres parlementaires, la route qu'il doit suivre, il y viendra. »

6 heures, soir.

On assure que M. Fallières a décliné la mission de former un cabinet.

D'autre part, M. Rouvier, interrogé par M. Lockroy, aurait déclaré que M. Fallières n'avait été appelé à l'Elysée qu'à titre consultatif et que, par conséquent, il n'aurait reçu de M. Carnot aucune mission.

Quoi qu'il en soit, le bruit court dans les couloirs que M. Goblet sera mandé dans la soirée à l'Elysée.

L'ÈRE DES PROMESSES

Depuis l'élection de M. Carnot, les républicains, n'ayant momentanément plus personne à se mettre sous la dent, reprennent leurs vieux clichés politiques et économiques.

Le cliché politique est la concentration de tous les partis républicains. Il durera jusqu'au 14 janvier, si les Chambres sont prorogées jusqu'à cette époque, et à la rentrée les luttes recommenceront. Tous les républicains veulent le pouvoir, car ils entendent tous dévorer la France et s'enrichir aux dépens des contribuables.

La Justice nous annonce aujourd'hui que si l'entente n'a pas pu se faire autrefois sur le terrain politique entre les républicains, c'est qu'on s'est trop occupé du choix des personnes. « Qu'on se préoccupe donc, écrit M. Camille Pelletan, de trouver un Cabinet qui arrive avec un programme de réformes et dans les conditions requises pour tenir des promesses ; à condition d'éviter certains noms irritants, on s'entendra, sans peine, sur les personnes. »

Ainsi, il est bien entendu que les radicaux vont promettre à la France de la faire entrer dans une période de réformes. Mais comment, sous quelle forme se produiront ces réformes ? Nous savons que jusqu'à ce jour le programme radical a consisté dans la suppression du budget des cultes, l'établissement à Paris d'une mairie centrale, les séminaristes passant par la caserne, la laïcisation à outrance des écoles et des hospices, sans consulter, bien entendu, les pères de famille et les pauvres gens. Est-ce que le Programme radical pourrait s'étendre et se

porter sur quelque chose de plus sérieux et surtout de plus immédiatement profitable aux populations ? Il nous sera permis d'en douter.

Les républicains nous ont répété autrefois à satiété que le chiffre des impôts était trop élevé, que les budgets absorbant une trop grande part de la fortune publique, il en résultait un malaise dans toutes les branches de l'industrie et du commerce. Ils ont écrit mille fois que l'agriculture était surchargée de taxes. Ils ont montré que non seulement on la frappait à l'aide de l'impôt direct, mais que les taxes indirectes dont on surchargeait ses produits à l'entrée des villes arrêtaient la consommation et par conséquent étaient une entrave à la production.

Les républicains ont-ils fait quoi que ce soit pour modifier cette situation ? En 1883, la conversion du 5 0/0 en 4 1/2 leur a permis de réaliser, aux dépens des rentiers, une économie de près de 35 millions. A-t-on diminué, comme on l'avait promis, l'impôt foncier de ce chiffre ? Les 35 millions sont allés s'engloutir dans le puits sans fond qu'on appelle les budgets des dépenses ordinaires et extraordinaires.

Les commissions du budget abordent toutes les questions qui ne les regardent pas, et laissent absolument de côté les économies réclamées par les contribuables. Il est bien temps de parler de réformer les impôts lorsqu'on se trouve en face d'un budget dont les dépenses se sont accrues de près d'un milliard depuis sept ans, et lorsque, toutes les années, il faut trouver 500 millions pour couvrir les déficits du budget ordinaire et les dépenses du budget extraordinaire ?

Les républicains ont raison, lorsqu'ils disent que le pays réclame des réformes. Il est saturé de politique, las d'être dévalisé et gouverné par des intrigants. Mais il n'attend aucune réforme de la part des républicains, car ils sont incapables d'en proposer aucune. Voilà six années que le très modeste projet concernant l'extension de la compétence des juges de paix se traîne dans les commissions et il ne vient jamais en discus-

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

La nuit était venue ; si la rue s'éclairait, la chambre devenait sombre ; seul le charbon, à demi éteint, projetait ses dernières lueurs sur le plancher. Il fallait ménager la lumière. La petite n'y voyant plus vint se poser sur les genoux de sa mère, et les deux pauvres orphelines, unies dans une même étroite, retrouvèrent une parcelle de cette chaleur du foyer que rien ne remplace.

Mina essaya de causer, de raconter à l'enfant ces vieux contes du Nord qui la ravissaient autrefois, mais la parole s'arrêtait sur ses lèvres ; c'était avec difficulté que sa mémoire retrouvait les riantes images des féeriques décors. Elle se leva pour ranimer le feu et descendre chercher son lait. Comme elle passait au rez-de-chaussée, la propriétaire causait à une voisine.

« Quel soldat en recevra un nombre déterminé et les portera dans une bourse en toile. On en usera surtout les jours où il faudra faire des marches forcées

— J'espère que non, madame Bovel, on peut rester honnête partout. Quand la faim commande, il faut obéir ; puisqu'on ne trouve de l'ouvrage que là ; les fabricants ne refusent personne en ce moment.

Mina remonta. Pour la seconde fois, cette parole frappait ses oreilles. Un jour, comme elle essayait, devant une entrepreneuse de confections, une phrase timide sur la difficulté de se procurer du travail, celle-ci lui avait dit brusquement :

— Allez aux fabriques, il y en a toujours.

Tout en réfléchissant, elle donna un potage à Rosen, puis vint manger son pain près de la fenêtre afin d'en dérober la vue à l'enfant qui, plus d'une fois déjà, lui avait dit :

— Tu n'aimes donc plus le lait, Mina, tu n'en prends jamais ?

Hélas ! les rudes privations qu'elle s'imposait, bientôt peut-être, elles atteindraient la frêle créature elle-même !

Pourquoi en était-il ainsi ? pourquoi son cœur ne pouvait-il trouver quelque repos, même dans sa dernière affection ? Elle se sentait devenir froche... les ondes amères, longtemps contenues, débordaient de toutes parts.

Le Message de démission de l'ex-Président de la République a été affiché sur tous les murs de notre ville, et en même temps

arriva dans Saint-Séver. Mina n'eut qu'à choisir entre les hautes cheminées. Déjà, elle apercevait les grands bâtiments de briques d'une importante filature, lorsqu'au moment où toutes deux débouchaient d'un angle devant la porte principale, elles se trouvèrent à la sortie des ouvriers. La jeune fille n'eut que le temps de se rejeter près de la muraille en prenant l'enfant dans ses bras, déjà la foule bruyante et bariolée envahissait les rues adjacentes.

Un véritable flot de têtes couvertes de capelines, de fichus, de casquettes impossibles, s'agitait. Des voix criardes flagellaient les oreilles. Des propos s'échangeaient dans un langage qu'elle ne comprenait pas. Les injures, les rires, les appellations étranges, se croisaient en tous sens. Une véritable marée montante composée en grande partie d'écume. Ne pouvant remuer, Mina reçut plus d'un mot grossier en plein visage. Des coups d'œil d'une hardiesse cynique s'arrêtaient sur elle et la révoltaient. Devant sa mine confuse, sa pâleur de mépris, on faisait gorges chaudes. Des tutoiements hideux l'atteignaient avec des apostrophes plus hideuses encore.

« Unis dont le New-York Daily Tribune nous donne la biographie, et qui serait, d'après le Journal d'hygiène, l'homme le plus âgé du globe terrestre. Le nègre James James, qui habite habi-

Jusqu'à ce jour, elle avait ignoré ce qu'était la vie pour une notable portion de l'espèce humaine.

La neige tombe depuis une heure à gros flocons. La gelée des jours précédents lui permit de s'entasser vite. Les toits blanchissent, les arbres eux aussi s'enveloppent de la froide hermine ; le ciel, uniformément gris, semble s'abaisser sur la ville. A l'horizon, le paysage revêt une beauté mélancolique sous l'harmonie des brumeux lointains. Ce tableau n'est pas sans charme pour celui qui, d'un appartement bien clos — où le bois se consume en échantant, — écarte la lourde tenture pour la contempler à travers les vitres transparentes ; mais, dans la mansarde glacée, le spectacle change avec le spectateur.

Dans le réduit de la rue aux Ormes, le foyer est sans flamme, et pourtant la bise de décembre y pénètre par la porte mal jointe, par la fenêtre au mince rideau de mousseline. L'ouvrage manque totalement. Le Mont-de-Piété a reçu tout ce qui n'est pas indispensable, même la montre de Mina, héritage de sa mère. Dans quelques jours, l'ouvrage sera le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommes MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

sion. Il aurait pourtant, au point de vue de l'intérêt financier des contribuables, une bien autre importance que la suppression de l'ambassade du Vatican. Mais les républicains préfèrent les grands mots, les grandes promesses, celles qui sont une insulte à l'ancienne France, aux réformes modestes, dont tout le monde profiterait et sur lesquelles, par exemple, nous la reconnaissons sans peine, ils n'auraient rien à gagner.

La République vient de nous montrer qu'elle avait été un gouvernement nous laissant isolés en Europe, qu'elle avait détruit les finances, et qu'elle était incapable de maintenir l'ordre dans la rue, et d'avoir un chef du pouvoir exécutif autre que celui que lui impose la populace.

Les républicains veulent encore amuser la galerie en promettant des réformes. Ils n'en feront pas, ou, s'ils en essaient, ce sera pour imiter les sottises socialistes du Conseil municipal. Alors ils toucheront aux intérêts, ils les alarmeront et gare la culbute.

Les finances seront dévalisées, Sadi Carnot regnante, comme elles l'ont été sous M. Grévy, et le dernier mot de tout cela aboutira à un nouveau plumage des contribuables.

Pour changer, ce sera toujours la même chose.

A. LENTHÉRIC.

Le rédacteur en chef du *Petit Moniteur* a reçu la lettre suivante :

« Monsieur,
» Je lis dans le *Petit Moniteur* cette phrase :

« M. Sadi Carnot est élu Président de la République par 616 voix, c'est-à-dire par l'unanimité des républicains présents au Congrès. »

» Voulez-vous me permettre cette légère rectification ?

» J'ai voté, ainsi que plusieurs de mes amis de la Droite, pour l'honorable M. Sadi Carnot.

» C'est moi qui, dans la séance du 5 novembre dernier, ai provoqué l'incident qui amena M. Rouvier, aux acclamations presque unanimes de la Chambre, à décerner un brevet de probité politique à l'ancien ministre des finances, aujourd'hui à l'Élysée. Les acclamations du Parlement le désignaient dès lors à la Présidence, en cas de retraite de M. Grévy.

» Vendredi, 2 décembre, j'ai adressé au *Figaro* une lettre, que ce journal a publiée samedi matin, avant le Congrès, et où j'exprimais très nettement mon adhésion à la candidature Carnot et même, à son défaut, à celle de M. Floquet, résolu que j'étais à m'opposer résolument au succès de MM. Ferry ou de Freycinet. Les candidatures des honorables généraux Saussier et Appert n'avaient aucune signification précise et leur unique caractère de protestation platonique ne pouvait me suffire en si grave matière.

» Veuillez agréer, Monsieur, etc.

» GAUDIN DE VILLAINÉ,
» député de la Manche. »

On doit remarquer que le général Saussier n'a réuni que 188 voix, tandis que les Droites du Sénat et de la Chambre auraient dû en donner au moins 237, si elles avaient

voté en bloc sur un seul nom. Cette différence est expliquée par la lettre de M. Gaudin de Villainé, et l'on en peut déduire qu'il y a eu malheureusement peu d'unité dans la conduite de la Droite, sauf dans son unanimité contraire à la candidature odieuse de Jules Ferry. En ceci, du moins, elle mérite notre approbation.

Déjà, les Radicaux disent tout net : Le Président sera à nous. — La Justice fait ses projets d'avenir et supprime les « réformes » que Clémenceau pourra accomplir sous le nouveau Président...

« Nous croyons, dit-elle, que l'occasion est bien choisie d'entamer une politique nouvelle. »

» Qu'il ne perde pas de vue que son élection à la première magistrature a été accueillie par le pays unanime avec un sentiment de soulagement et de satisfaction. Pour que cette joie soit durable, il faut qu'après avoir vu les périls de déchirements intérieurs écartés par l'avènement de M. Carnot, les républicains s'aperçoivent qu'il marque aussi l'ouverture d'une ère de travail et de concorde.

» L'union du parti républicain s'est faite, UN INSTANT, sur le nom de M. Carnot.

» Pour la maintenir, il est un moyen. Il n'en est qu'un.

» C'est d'offrir au parti républicain de s'entendre pour réaliser une œuvre commune, pour accomplir une partie des réformes promises et jusqu'ici ajournées. Ces réformes financières et économiques, M. Carnot, aux dernières élections générales, s'engageait à les poursuivre. Nous avons la confiance que le Président de la République n'oubliera pas les promesses du député. »

Voilà la mise en demeure de M. Clémenceau : Les réformes radicales ou la démission.

UN PEU DE LOGIQUE

L'*Intransigeant* et la *Lanterne* exigent la révocation du général Saussier comme gouverneur de Paris.

Pourquoi? demande le *Soleil*? Parce que les Droites ont voté pour le général Saussier.

Qu'auraient dû faire les Droites pour plaire à l'*Intransigeant* et à la *Lanterne*?

Avant le vote, l'*Intransigeant* et la *Lanterne* prétendaient que les Droites voulaient voter pour M. Jules Ferry.

L'*Intransigeant* et la *Lanterne* ajoutaient que si M. Jules Ferry était élu, c'était la guerre civile.

L'*Intransigeant* et la *Lanterne* devraient donc remercier les Droites de n'avoir pas voté pour la guerre civile.

Si la logique était exilée de ce monde, on ne la retrouverait pas dans les journaux radicaux.

LES PRÉDÉCESSEURS DE M. CARNOT

M. Sadi Carnot est le quatrième Président de la troisième République française. Il succède à MM. Thiers, de Mac-Mahon et Grévy.

M. Thiers avait 74 ans lorsqu'il fut élu, le 17 février 1871, chef du pouvoir exécutif. Il venait d'être nommé député dans 26 départements. Il obtint la presque unanimité de l'Assemblée nationale.

Le maréchal de Mac-Mahon, qui succéda à M. Thiers, le 23 mai 1873, réunit 390 voix sur 392 votants; la gauche tout entière s'était abstenue. M. de Mac-Mahon était âgé de 64 ans.

Lorsque M. Jules Grévy fut appelé pour la première fois à la présidence de la République, en janvier 1879, il achevait sa 65^e année. Il eut 563 suffrages sur 743 votants. A sa réélection, le 28 décembre 1885, M. Grévy obtint 457 voix sur 589 votants.

M. Sadi Carnot a été élu par 616 voix, sur 827 votants.

Le Maréchal

Sous ce titre, le *Petit Journal* a publié une lettre d'Orléans que nous reproduisons intégralement :

Orléans, 30 novembre.

Alors que M. Grévy est à la veille du départ (?), son prédécesseur à l'Élysée, le maréchal de Mac-Mahon, guéri de la politique, mène dans le Loiret une existence de gentilhomme campagnard.

Le domaine de La Forêt, résidence actuelle du maréchal, est située sur le versant d'une colline dont le pied est arrosé par le Loing. Un bois de haute futaie, qui a plus d'un kilomètre de longueur, cinq cents hectares environ de terres labourables, quatre fermes, un moulin et un parc clos de murs, d'une superficie d'une douzaine d'hectares, voilà de quoi se compose La Forêt. A peu près au centre du parc s'élèvent deux habitations : l'une qui date du seizième ou dix-septième siècle, l'autre de construction plus récente. Cette dernière est réservée aux visiteurs, aux invités; c'est dans l'autre, fort luxueuse, que demeure l'ancien Président de la République. Entré les deux bâtiments sont placées les écuries, vastes et bien aménagées.

Cette vaste propriété ne s'appelle pas La Forêt en Sully ou de Sully, comme on l'a dit ces jours derniers, mais tout simplement : La Forêt. Elle est située sur le territoire de la commune de Montcresson (Loiret) et distante d'environ huit kilomètres de la gare de Solterres. Ce qui a pu donner naissance à cette erreur, c'est que le maréchal allait jadis fréquemment dans la forêt de Sully, propriété du comte de Béthune, dont la femme, morte depuis quelques années, était la filleule de l'ancien Président de la République. « La Forêt » et les domaines du comte de Sully sont séparés par un espace de plus de soixante kilomètres.

Désireux de nous renseigner sur l'état de santé du maréchal, nous nous sommes rendu hier à La Forêt, où nous avons été reçu avec la plus grande cordialité par l'ancien Président de la République. Il allait monter à cheval, quand nous avons été introduit dans sa chambre, une vaste pièce élégamment meublée, et dont les fenêtres s'ouvrent sur le parc.

Loin d'être gravement malade, comme on

l'avait un instant cru, le maréchal se porte à merveille. Chaque matin, il se lève à 6 heures, nous a-t-il dit, et s'installe à lire dans sa chambre sur sa table, adossé à sa cheminée. Il monte à cheval jusqu'à 11 heures ou midi, rentre déjeuner, puis part à la chasse jusqu'au soir. — Voilà l'existence qu'il me fait, a-t-il ajouté. Je n'ai pas eu, depuis cinq ans, une heure d'indisposition. Quand j'étais à l'Élysée, je ne pouvais me donner une heure d'exercice et je me sentais toujours mal à l'aise.

Le maréchal ne manifeste aucun regret d'être descendu du pouvoir; il semble ne prendre qu'un médiocre intérêt aux événements du moment et même assimilé à la sienne la démission de M. Grévy.

« — Son message, vous le verrez, nous a-t-il dit encore, sera conçu à peu près dans les mêmes termes que le mien : il déclarera qu'il se trouvera dans l'impossibilité de constituer un ministère et que, dans ces conditions, il ne peut continuer à gouverner. D'ailleurs, ce sera toujours la même répétition tant que le fonctionnement des institutions n'aura pas été changé. »

Le maréchal de Mac-Mahon compte rentrer à Paris vers le milieu de janvier.

ÉTRANGER

LA FRONTIÈRE AUSTRO-RUSSE

Une dépêche adressée de Vienne au *Times* constate qu'il règne dans les cercles politiques et financiers une assez vive inquiétude au sujet de la concentration des troupes russes à la frontière. La Russie fait hâtivement des préparatifs considérables. D'après le *Standard*, le bruit court que les puissances directement intéressées ont envoyé à Saint-Petersbourg une note pour demander des explications.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE EN ITALIE

On écrit de Rome, 5 décembre :

« Voici des détails sur le tremblement de terre qui a eu lieu dans la province de Cosenza :

» Jusqu'à présent on a exhumé 24 cadavres, 4,000 personnes sont sans abri; beaucoup ont reçu des contusions; six sont grièvement blessées.

» Le nombre des victimes eût été plus élevé si, dès la première secousse moins forte que la seconde, la population n'était pas sortie des maisons.

» Les localités qui ont le plus souffert sont Besignano, Paola, San-Marce, Argentano, Regiano et Granna.

» A Besignano, presque toutes les maisons se sont écroulées. Le curé, échappé au désastre, voulut rentrer chez lui pour chercher son manteau; en ressortant de sa maison, il fut écrasé par le mur de la façade de l'église.

» Un soldat en congé, retiré vivant des décombres, est enfin frappé de folie. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 décembre.

Nos rentes subissent un temps d'arrêt nécessité par l'enlèvement un peu subit de ces derniers jours. Néanmoins les transactions sont très fermes sur le 3 0/0 à 82.57, sur le 4 1/2 0/0 à 107.80.

Le Crédit Foncier, par les bonnes dispositions du marché, s'avance à 1,410. Les diverses obligations ont donné lieu également à de nombreuses transactions. Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration a autorisé pour 4,430,314 francs de nouveaux prêts dont 3,187,000 francs en prêts fonciers.

La Société Générale obéissant à la même influence termine à 453.75 avec tendances encore meilleures.

La Banque d'Escompte passe de 452 à 472.50 en augmentation de 20 francs.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte des profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

Les Polices A B de l'Assurance financière ont été bien traitées. Les demandes viennent surtout de la petite épargne qui voit dans ce titre une valeur de placement sans aléa.

L'action de Panama termine à 275. Il faut s'attendre à de nouveaux efforts de la part des baissiers; mais, quoiqu'ils fassent, les porteurs de titres sauront se mettre en garde contre leurs agissements.

Peu d'affaires sur les actions de nos chemins de fer. Les obligations sont fermement soutenues.

sauvage. Rosen a pâli; cependant jusqu'alors l'enfant n'a pas trop souffert : à elle le lait, le le bouillon, le peu de viande du pauvre ménage; à Mina le pain sec et l'eau claire.

Chaque jour, elle va frapper à la porte des magasins. Parfois, par pitié pour sa mine hâve, on lui donne quelque travail; le plus souvent c'est un refus qu'elle reçoit.

Elle qui, naguère, ne pouvait supporter la pensée de faire pitié à ceux qui l'aimaient, éprouve aujourd'hui, jusqu'à la lie, la coupe amère de la servitude sous les étrangers.

Il arrive que la propriétaire, les voyant glisser comme deux ombres silencieuses, remarquant le visage bleu de la petite, éprouve le désir de les arrêter au passage, pour les inviter à se chauffer à son poêle; mais l'attitude de la jeune fille est si froide, ses réponses si brèves, que cette femme, dont le cœur n'a rien de bien tendre, se dit :

— Qu'elle meure de misère après tout, si elle veut, puisqu'elle est si fière!

Toutes deux, pour l'instant, pressées l'une contre l'autre, se réchauffent mutuellement. Une pensée, pour la centième fois peut-être depuis quelques jours, traverse le cœur de Mina comme un glaive : si l'ouvrage continue à manquer, il faudra donc tendre la main? Ah! la pauvre fille y est enfin résolue, encore un échec et elle écrira à tante Marie de venir chercher Rosen, Mais,

elle? Non, elle ne retournera pas à Lille, elle ne reparaitra pas devant eux avec ses habits sordides, son air de mendiant, non! Depuis son départ de Douai, Mina avait donné une seule fois de leurs nouvelles à ses amis, en évitant le timbre de Rouen.

— Rosen, veux-tu que je te couche? tu auras plus chaud, je vais faire une course. La neige cesse en ce moment.

— Oh! Mina, je veux aller avec toi, j'ai peur toute seule.

— Mais il fait mauvais marcher, ma chérie, et la nuit approche.

— C'est égal, j'aime mieux sortir.

Elle passait ses petits bras autour du cou de sa sœur, celle-ci céda.

Dans les rues fréquentées, la neige piétinée à chaque instant permettait de marcher sans difficulté sur les trottoirs.

On était au 22 décembre, aussi les étalages offraient aux passants leurs richesses variées : poupées, jouets de tous genres, sapins aux bougies minuscules, crèches charmantes s'y confondaient dans un péle-mêle joyeux. Rosen poussait des exclamations en s'arrêtant à chaque pas.

Il est des choses dont la privation emprunte aux souvenirs une sensation plus douloureuse : à la pensée que, pour la seconde fois, l'enfant n'aurait pas son cadeau de fête, la sœur aînée se

sentit le cœur aussi navré peut-être qu'à celle de la voir manquer de pain... Quels joyeux Noël autrefois pour la famille réunie! alors que Mina chantait sur l'orgue les strophes sacrées; que tous, rassemblés autour de l'arbre enrubanné et lumineux, considéraient avec amour le petit ange à la blonde chevelure, coiffant, avec de bruyants éclats de joie, les pommes rouges, les oranges et les merveilleux dons de l'Enfant Jésus.

Il n'y avait plus de lumières, plus de chants!... rien que la nuit... la nuit sombre et froide.

Aux divers magasins de confection où elle s'arrêta, la solliciteuse reçut un refus à ses demandes presque suppliques.

La fièvre battait ses tempes : elle reprit sa course à travers la ville. Quelques flocons de neige voltigeaient dans l'air. Elle marchait, inconsciente, dans son agitation fébrile.

L'enfant se plaignit bientôt de la fatigue, sa sœur la prit sur son bras. Sans s'en apercevoir, celle-ci avait traversé la rivière et se trouvait dans le quartier des manufactures. Là, Mina revit les grands murs de briques devant lesquels, un mois auparavant, elle avait éprouvé un si mortel dégoût; par un mouvement machinal, elle s'arrêta.

(A suivre.)

Nouvelles militaires.

Il est probable que la Commission supérieure de classement des officiers, dont les travaux ont été suspendus, reprendra ses séances le 17 décembre.

Malgré cet ajournement, la Commission pourra terminer sa tâche assez à temps pour que les tableaux de classement soient publiés le 1^{er} janvier prochain.

Seul de tous les commandants de corps d'armée, le général Delebecque (19^e corps, Algérie) a été autorisé à rester à Paris.

Le général Ferron conservera, sans doute, le meilleur souvenir de son passage au ministère de la guerre.

En effet, durant les six années environ qu'il a passées au ministère à divers titres, il a été successivement nommé :

Général de brigade en 1882 ; commandeur de la Légion d'honneur en 1884 ; général de division en 1886, et enfin grand officier de la Légion d'honneur il y a cinq jours.

PELISSE ET SABRETACHE

L'autorité militaire vient d'adopter un changement d'uniforme qui sera bien accueilli par nos officiers de cavalerie légère.

La pelisse, si seyante, va être rétablie pour les hussards ; elle sera également donnée aux chasseurs à cheval.

Cette pelisse sera attachée sur les épaules par une cordelière de soie pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers ; d'or pour les officiers.

Le col, les parements, les fausses poches, etc., seront garnis et bordés de fourrure lisse ou d'astrakan.

Chasseurs et hussards porteront aussi désormais la sabretache.

LES BRIMADES

Nous lisons dans la *France militaire* :

« Tout le monde sait comment s'organise cette sottise brimade qu'on appelle au régiment le lit en bascule.

« Les suites de cette brimade, si elles ne sont pas graves, sont toujours ennuyeuses, car elles obligent à remonter le lit d'un bout à l'autre. Si, par malheur, on éprouve le besoin de s'asseoir sur ce meuble pour y manger tranquillement sa soupe, le moins qu'on risque, s'il a été mis en bascule, c'est de rouler pêle-mêle avec les planches et les tréteaux, et de renverser sa gamelle.

« C'est toujours idiot et quelquefois tragique, comme on va le voir :

« Il y a deux jours, à la caserne du 405^e de ligne, à Riém, le soldat R... voulut faire la plaisanterie qui précède à son camarade L...

« L'effet fut complet, car toute la chambre se mit à rire, tandis que L..., outré de colère et d'autant plus exaspéré qu'on riait davantage, saisit son fusil et en porta un coup avec la crosse au mauvais plaisant.

« Les rires cessent, et ce dernier, exaspéré par la douleur, arrache l'arme des mains de L... pour lui en asséner des coups terribles sur la tête et sur les reins.

« En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, le malheureux L... est littéralement assommé.

« Les témoins de ce drame sont tellement stupéfiés qu'ils restent cloués sur le plancher.

« On emporte le blessé à l'hôpital, où il meurt quelques heures après. »

LA RATION DE FER

Le 7^e corps d'armée allemand qui occupe la Westphalie, fait en ce moment l'essai d'un aliment nouveau dont les troupes devront faire usage dans les campagnes futures.

Cet aliment consiste en petits morceaux de pain ayant la forme de bonbons ou de cylindres grands comme des dés. Ces petits pains sont faits avec de la farine de froment, à laquelle sont mêlées des épices diverses ; ils se conservent fort longtemps et constituent une nourriture très savoureuse et très fortifiante.

Chaque soldat en recevra un nombre déterminé et les portera dans une bourse en toile. On en usera surtout les jours où il faudra faire des marches forcées

qui ne permettront ni de bivouaquer ni de faire la cuisine.

Comme ces pains ont la forme de dés, on les a appelés « la ration de fer. »

FABRICATION DES ARMES A RÉPÉTITION

On annonce de Spandau que la manufacture d'armes de cette ville a reçu l'ordre de reprendre ses travaux avec la plus grande activité possible. A partir du 17 novembre, on travaillait déjà jusqu'à 10 heures du soir ; à partir du 28, on travaillait jour et nuit. Il en est de même dans les manufactures de Danzig et d'Erfurth. Celle de Spandau vient d'embaucher, du coup, 4,400 ouvriers nouveaux. Pour qu'il n'y ait pas d'erreur, les journaux allemands, qui parlent de cela, s'empressent de dire que l'on ne fabrique absolument que des fusils à répétition de 11^{mm}, et que l'on ne songe nullement à adopter une arme de petit calibre.

Nous pensons qu'en pareille occurrence, il faut toujours croire le contraire de ce que nous racontent les bons reptiles et sous-reptiles, sans s'en inquiéter outre mesure pour cela.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

École de Cavalerie de Saumur

Voici le texte du rapport adressé au Président de la République par M. le général Ferron, ministre de la guerre, à la date du 27 novembre 1887, sur la création d'un cinquième emploi de sous-instructeur d'équitation à l'École de Saumur :

« Monsieur le Président,

« Le décret du 25 mai 1883, portant règlement sur l'École d'application de cavalerie, fixe à quatre le nombre des lieutenants ou sous-lieutenants sous-instructeurs d'équitation et attribue l'emploi de maréchal des logis aux deux sous-officiers instructeurs de télégraphie.

« En raison de l'augmentation de l'effectif de certaines divisions et notamment de la division des sous-officiers élèves officiers, il paraîtrait indispensable, pour permettre d'assurer, dans des conditions convenables, l'instruction équestre des élèves, de doter l'École d'un cinquième sous-instructeur d'équitation.

« L'expérience a également démontré la nécessité de pourvoir de l'emploi d'adjutant l'un des deux sous-officiers instructeurs de télégraphie, afin de donner à ce gradé l'autorité nécessaire pour seconder et suppléer au besoin le professeur de télégraphie.

« Il est d'ailleurs à remarquer que tous les services de l'École (manège, escrime, gymnase, maréchalerie, arçonnerie) comportent un sous-officier titulaire de l'emploi d'adjutant, sauf le service de la télégraphie, qui fait seule exception à la règle générale, sans qu'aucun motif plausible puisse être invoqué pour justifier cette dérogation.

« Si vous approuvez les considérations qui précèdent, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien décider qu'il sera créé, dans le cadre constitutif de l'École d'application de cavalerie, un cinquième emploi de lieutenant ou sous-lieutenant sous-instructeur d'équitation, et que l'emploi d'adjutant sera attribué à l'un des deux sous-officiers instructeurs de télégraphie à ladite École. »

Ce rapport a été approuvé par M. Jules Grévy.

LE PORTRAIT DU PRÉSIDENT

M. le Président de la République a dû se soumettre, avant-hier, à la tyrannie de l'objectif.

Sa photographie a été faite par M. Appert, dans les serres de l'Élysée.

On sait, d'ailleurs, que les cabinets des directeurs et des chefs de bureau dans les administrations publiques, doivent être ornés soit d'un buste, soit d'une gravure représentant le chef de l'État.

On a commencé lundi à enlever dans les ministères les cadres renfermant le portrait de M. Jules Grévy. D'ici quelques jours, ces cadres seront remplacés avec la gravure du nouveau Président de la République.

Le message de démission de l'ex-Président de la République a été affiché sur tous les murs de notre ville, et en même temps

dans toutes les communes de France.

Voilà une dépense aussi inutile que considérable qu'on aurait bien dû épargner aux contribuables.

ÉLECTIONS CONSULAIRES. — Dans le canton de Vihiers, sur 350 électeurs inscrits, UN seul s'est présenté. Il n'a pu réussir à former le bureau, malgré sa bonne volonté évidente.

Les trois cantons de Gennes, Doué et Montreuil n'ont pas encore envoyé leurs résultats.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — M^{lle} Desprès, titulaire adjointe à Saumur, est nommée titulaire à Chacé, en remplacement de M^{lle} Vivet, en congé.

M. Régnier, titulaire adjoint à Champlouceaux, est nommé en la même qualité à Saumur (Récollets).

Par décision ministérielle du 5 décembre 1887, ont été admis à suivre les cours des apprentis-mécaniciens à l'École de Brest les élèves du collège de Saumur dont les noms suivent :

5^e, Petitfils (Georges), — 38^e, Arleau (Charles), — 49^e, Pasturel (Eugène), — sur 67 candidats admis.

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts arrête :

Il sera décerné en 1888 des prix spéciaux aux 20 instituteurs ou institutrices primaires publiques qui auront donné, avec le plus de zèle et le plus de succès, d'une manière théorique et pratique, l'enseignement agricole et horticole à leurs élèves. Ces prix, consistant en médailles d'argent accompagnées d'une somme variant de 50 fr. à 300 francs, seront décernés sur le rapport motivé des préfets.

La liste des lauréats sera arrêtée par une commission de représentants des ministres de l'instruction publique et de l'agriculture. Les propositions des préfets devront parvenir au ministère de l'instruction publique avant le 1^{er} octobre 1888.

ANGERS.

M. Raffier-Dufour, enseigne de vaisseau, vient d'être nommé lieutenant de vaisseau.

Ce jeune officier est le frère de M. Raffier-Dufour, avocat distingué du barreau d'Angers.

M. Soulas, capitaine d'infanterie hors cadre (service du recrutement), est nommé à un emploi de son grade dans le 77^e régiment d'infanterie, en remplacement de M. Vincent, mis hors cadre.

Les obsèques de M. Chevalier, député de Maine-et-Loire, auront lieu demain vendredi, à 1 heure, à Chalonnes-sur-Loire.

MAMERS. — Une épidémie de fièvre typhoïde ayant éclaté à la caserne de Mamers, où se trouve actuellement le 115^e de ligne, l'autorité militaire a décidé qu'elle serait immédiatement évacuée.

Un très grand nombre de congés ont été accordés et les deux tiers environ de l'effectif ont été renvoyés dans leurs foyers.

Les hommes maintenus au corps vont loger sous la tente.

FAITS DIVERS

L'abbé Constantin ne s'est même pas aperçu des quelques jours troublés que nous venons de traverser ; la location ne s'arrête pas.

Du 4 novembre au 5 décembre, l'abbé Constantin vient de faire réaliser à M. Koning, directeur du Gymnase, la somme énorme de 203,000 francs !

L'HOMME LE PLUS AGÉ DE LA TERRE.

M. Chevreul n'est encore qu'un tout jeune homme par rapport au citoyen des États-Unis dont le *New-York Daily Tribune* nous donne la biographie, et qui serait, d'après le *Journal d'hygiène*, l'homme le plus âgé du globe terrestre.

Le nègre James James, qui habite habi-

tuellement à Santa-Rosa de Mexico, serait né à Dorchester en 1752. Immigré, avec son maître James James, dont il prit le nom en 1772, dans la Caroline du Sud, puis à Charleston, il prit part à la guerre qui eut lieu à cette époque dans le pays, et servit sous les ordres du colonel Moultrie.

Revenu dans son pays natal en 1792, il prit part, à l'âge de quarante ans, à l'élection présidentielle de Washington. Il perdit successivement trois de ses maîtres dont le premier mourut à l'âge de soixante ans, le second à quarante-cinq ans et le troisième dans sa soixante-troisième année. James James habite le Mexique depuis 1865. Sans fortune personnelle, il subsiste des dons divers que lui font ses voisins. Sa santé est généralement bonne, sauf quelques rhumatismes dans les jambes. Son intelligence est encore vive et sa mémoire ne s'est pas éteinte.

Une mesure de précaution

recommandée à beaucoup de gens qui ont des prédispositions à l'anémie, c'est de faire une petite cure, sans se déranger et à peu de frais, avec les Pilules Suisses :

Auvillars (Côte-d'Or), le 7 août 1887. — J'étais atteint d'anémie et je souffrais de douleurs dans les reins, les épaules et l'estomac ; j'avais aussi souvent de grands maux de tête et de mauvaises digestions. Au bout de quatre jours de traitement par les Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, j'ai éprouvé du mieux et aujourd'hui je suis complètement guéri. Je vous autorise à le publier.

(Sig. lég.) M^{lle} BONNOT.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Étrennes 1888, à Paris. — Jusqu'à présent, c'est surtout les bonbons, chocolats, confiseries, qu'on avait l'habitude d'offrir pour les étrennes ; ils seront, dit-on, remplacés cette année par les charmants bibelots et bijoux contenant des sachets d'essence Oriza solidifiés, parfums concrets de L. Legrand.

Rien de plus séduisant et de plus agréable que ces crayons et pastilles de parfums renfermés dans des glands, des cassolettes en os ou en ivoire ; mais ce qui est vraiment étonnant, c'est la collection artistique des bijoux en vieux argent sous forme de bracelets, broches, bonbonnières, boutons de manchettes, breloques, etc., contenant tous un parfum suave qui entoure la personne qui les porte. — La Parfumerie Oriza de L. Legrand, 207, rue Saint-Honoré, Paris, envoie gratis le Catalogue-bijou prix-courant illustré aux personnes qui en font la demande ; elle expédie franco de port toute commande à partir de 25 francs.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 8 décembre,

Carmen, opéra-comique en 4 actes, musique de G. Bizet.

Samedi 10 décembre,

La Cigale et la Fourmi, opérette nouvelle en 3 actes et 8 tableaux.

Dimanche 11 décembre,

MATINÉE A 1 HEURE 1/2.

Marceau ou les Enfants de la République, drame en 5 actes.

A l'étude : *La Fée aux Roses*, opéra-comique féerique. — *Zampa*, opéra-comique. — *La Fille du Tambour-Major*, opéra-bouffe.

Nous avons l'honneur d'informer M. M. les Maîtres d'Hôtels, d'Auberges et Garnis, que des feuilles d'inscription de voyageurs sont à leur disposition à

L'IMPRIMERIE P. CODET

à, place du Marché-Noir, à Saumur.

Ces feuilles sont établies conformément à la loi.

La maison Chevet, du Palais-Royal, prévient les amateurs de *Foies gras truffés*, qu'elle a mis un dépôt de sa fabrication à l'ÉPICERIE CENTRALE, où ils sont vendus 2 fr., 3 fr. 25, 4 fr. 50 et 6 fr. la terrine.

La maison GEORGES DOUESNEL tient également les marques Louis et Hafner de Strasbourg et Deschaudelières de Ruffec, aux prix les plus réduits.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

MAISON BOURGEOISE
 A proximité de la Gare d'Orléans,
 Comprenant:
 Maison d'habitation au rez-de-chaussée, élevée sur cave voûtée, premier étage, greniers, buanderie, écurie et remise, jardin bien arboré, avec pièce d'eau poissonneuse.
 S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. GIRARD, expert à Saumur. (758)

A LOUER DE SUITE APPARTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, 26.
 S'y adresser.

A LOUER MAISON NEUVE

Très confortable,
 12, rue de l'Ancienne-Messagerie.
 S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (787)

A LOUER
 En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS
 Située rue de la Tonnelle.
 S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A LOUER PORTION DE MAISON

Pour dame seule.
 S'adresser au bureau du journal.

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

DE SUITE
VASTE MAISON
 Près l'église de Nantilly,
 ÉCURIE ET REMISE
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE FUMIERS

De l'École de Cavalerie
 Journées de dressage, de manège, ou au mètre cube.
 On pourra s'adresser, à partir du 26 courant, à M. LECOINDE, entrepreneur, rue Gambetta, n° 2, Saumur. M. LECOINDE prévient qu'il n'a ni associé, ni voyageurs.

A Vendre Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.
 S'adresser chez M. V. BORET, rue Saint-Nicolas. (793)

A VENDRE

Un bon chien couchant, 5 ans, tout dressé.
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Au Comptant
 Fûts vides à retourner
 Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:
 Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;
 Vin rouge nouveau à 80 fr.;
 Vin rouge supérieur à 100 francs;
 Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.
 Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.
 Des échantillons sont envoyés sur demande.

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol
 PAR
M. MIGUEL ARAN
 30, rue Saint-Nicolas.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie
 M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches
LES TRÉMOR
 Par CHARLES MÉROUVEL.
LES RIVALITÉS
 Par ARMAND LAPOINTE.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
 Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.
 Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.
 En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉMAT, etc.
BUREAUX, 64, rue Amélot, PARIS.
 ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.
 Saumur, Imp. P. GODET.

EN VENTE ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)
P. GODET
 Éditeur, Imprimeur-Libraire.
 Se trouve également aux librairies DÉZÉ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.
 Prix: 10 centimes.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
 ET A L'EMPLOI
D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq-Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer
 Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
 Vente en gros: JOUTBAU et CAMUS, Poitiers. (287)

DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
 Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR.
 Extraction, Aurification-Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 DÉCEMBRE 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	98 95	98 65	Est	780	780	OBLIGATIONS.			Gas parisien	626	526
3 % amortissable	95 65	95 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1355	1350	Ville de Paris, oblig. 1865-1866	530	530	Est	385	384
3 % (nouveau)	—	82 20	Midi	1178 75	1171 25	— 1865, 4 %	527 50	527	Midi	400 50	400 50
4 1/2 % (nouveau)	108 75	107 90	Nord	1562 50	1550	— 1869, 3 %	413 50	418 50	Nord	407 50	408
Obligations du Trésor	516 50	517	Orléans	1312 50	1315	— 1871, 3 %	399	398 50	Orléans	401	402 50
Banque de France	4315	4320	Ouest	887 50	885	— 1875, 4 %	518 50	518	Ouest	399	399
Société Générale	453 75	455	Compagnie parisienne du Gaz	1325	1333 75	— 1876, 4 %	517	517	Paris-Lyon-Méditerranée	397 25	398
Comptoir d'escompte	1045	1035	Canal de Suez	3040	3050	Bons de liquid. Ville de Paris	534	535 50	Paris-Bourbonnais	397 50	397 50
Crédit Lyonnais	576 25	570	C. gén. Transatlantique	535	530	Obligations communales 1870	479	478 75	Canal de Suez	595	590
Crédit Foncier, act. 400 fr.	1411 25	1407 50	Russe 5 0/0 1870	100 25	100	Obligat. foncières 1870 3 %	479	480	Panama 6 0/0	391 25	384 50
Crédit mobilier	354	345				Obligat. foncières 1 83 2 %	387	387 50			
Canal Intér.-Panama	288 75	291 25									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE LÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR									
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur (orl.)	8 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	8 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 33	3 05	5 42	11 7				
Saumur (état)	6 50	8 31	10 37	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	8 31	8 30	Saumur (orl.)	8 10	12 09	3 17	5 54	8 31						
Nantillyhalte	7 03	8 37	10 44	1 46	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 36	Noyant-Méon	8 19	12 18	3 26	6 03	11 27	13 53	3 09	7 38	1 19	5 53	
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	1 50	4 30	8 49	Montreuil (a)	9 19	4 55	Blou	8 28	12 31	3 36	6 14	11 49	13 53	3 09	7 38	1 19	5 53	
Brézé-s.-Cyr	7 17	9 02	11 11	1 58	4 40	8 56	— (dép.)	9 39	5 23	Vernantes	8 38	12 41	3 45	6 31	12 10	14 09	3 59	8 30	2 01	6 31	
Montreuil (a)	8 31	7 39	9 19	11 15	2 06	4 55	le Vaudelnay	9 40	5 11	Noyant-Méon	8 59	12 59	4 13	4 04	6 38	11 47	8 59	12 59	4 13	4 04	6 38
— (dép.)	8 34	7 33	9 11	11 24	2 08	4 59	Baugé	9 40	5 20	Chât.-d-Loir	10 07	13 14	4 28	5 09	7 45	12 31					
Thouars	8 53	8 21	10 11	11 57	2 27	5 27	Doué	9 57	5 27												
Loudun	8 10	8 21	10 11	11 57	2 27	5 27															
Poitiers	8 10	8 33	10 11	11 57	2 27	5 27															

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Angers	8 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 39	9 35			
La Ménitrie	8 59	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	10 05			
Les Rosiers	9 19	7 18	9 18	12 17	3 52	6 24	10 15			
St-Clément	9 36	7 36	9 36	12 24	4 09	6 39	10 25			
St-Martin	9 53	7 53	9 53	12 31	4 26	6 56	10 35			
Saumur (a)	10 19	8 19	10 19	12 44	4 40	7 10	10 44			
— (dép.)	10 27	8 27	10 27	12 48	4 51	7 23	10 53			
Varennes	10 46	8 46	10 46	1 01	5 06	7 42	11 06			
Port-Boulet	11 05	9 05	11 05	1 15	5 20	8 01	11 20			
Langéais	11 24	9 24	11 24	1 30	5 34	8 16	11 34			
Tours	11 43	9 43	11 43	1 45	5 48	8 31	11 53			

SAUMUR — LA FLECHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	7 05	1 13	7 20	11 30	5 05
Vivry	7 21	1 31	7 33	11 46	5 23
Longué	7 45	1 45	7 48	12 03	5 49
Jumelles	8 08	1 57	8 01	12 17	6 12
Baugé	8 33	2 13	8 18	12 30	6 27
Clefs	9 01	2 30	8 37	12 41	6 44
La Flèche	9 30	2 45	8 53	12 50	7 00

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
 Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.